

COMMUNE DE POMPEY

LC

Arrêté du Maire

FESTIVITES de l'Amicale du Personnel du Bassin de Pompey

A-2026-048

Le Maire de la commune de Pompey,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-1 et L 221-2,

Vu le Code de la route,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu les articles L2121-1, L2122-2 et L2123-3 du Code Général de la Propriété des personnes Publiques (CG3P)

Vu le Code l'Environnement,

Vu la loi n° 2017-1510 du 30.12.2017 renforçant la sécurité et la lutte contre le terrorisme

Vu la circulaire préfectorale du 27 mars 2023, relative à l'organisation et à la sécurisation des manifestations

Vu l'organisation de la manifestation de l'Amicale du Personnel du Bassin de Pompey au Siège social de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, Rue des 4 Eléments, le samedi 20 juin 2026.

Considérant qu'il convient de préserver la sécurité et le bon ordre public, ainsi que la tranquillité et la salubrité publiques lors de cette manifestation

ARRETE

Article 1 : Le Maire autorise l'implantation de la manifestation au Siège social de la Communauté de Commune du Bassin de Pompey le samedi 20 juin 2026 de 9 h à 18 h.

Article 2 : Au vu des documents de conformité des structures fournis, le Maire autorise l'implantation de structures gonflables pour ladite manifestation.

Article 3 : Dans le contexte actuel de menaces terroristes, tous les accès devront être sécurisés par de gros plots en béton ou par des véhicules empêchant toute entrée d'un véhicule menaçant la sur la manifestation.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification.

Article 6 : Monsieur le Commandant de la Brigade Autonome de Frouard, la Police Intercommunale du bassin de Pompey sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pompey le, 16 juin 2026

Le Maire

Laurent TROGLIC

Destinataires :

Police Intercommunale du bassin de Pompey
Gendarmerie de Frouard
Registre des actes administratifs
Affichage

Publié et notifié le : 17/6/26